



# LA GAZETTE



## L'ÉDITO DU MAIRE

La situation sanitaire que nous connaissons depuis début 2020 a largement chamboulé la dynamique locale et les liens sociaux en sont fortement impactés.

C'est bien dans cette ambiance que la municipalité œuvre depuis les élections.

Malgré cela, nous poursuivons notre programme avec le même souci de collaborer avec vous.

La vie s'accompagne aussi de changements.

Sébastien Rousseau, notre premier adjoint a dû quitter son poste pour des raisons professionnelles, nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles activités et espérons le croiser sur les différentes manifestations pixiennes. La réorganisation de l'équipe est en cours.

Autre changement : L'heure de la retraite a sonné pour Françoise Gutknecht après 35 ans passés au service de la commune et des pixiens.

Virginie Willieme a pris le relais, elle connaît bien Poix-Terron et saura vous renseigner et vous accompagner avec beaucoup de compétences. Bienvenue à elle dans ce nouveau poste.

Merci d'avance de l'accueil que vous lui réserverez et de la bienveillance que vous aurez envers elle.

Les fêtes de fin d'année approchent, je vous souhaite, à cette occasion, de passer d'agréables moments.

**Jean-Marie Oudart**



## LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS

Suite aux bons résultats obtenus par la mise en place du programme de stérilisation et de puçage des chats errants sur la commune, le Conseil municipal a renouvelé son engagement financier pour la lutte contre leur prolifération.

Madame Coralie Colinet, en charge de ce programme, a été contactée par les communes de Toulouse, Grenoble et Nouzonville afin de bénéficier de son expérience en la matière. C'est dire avec quelle efficacité elle a mis en œuvre ce programme avec l'aide de bénévoles, et la notoriété acquise par Poix-Terron pour le traitement de cette problématique.



Au vu d'un récent article paru dans le journal L'Ardennais du 14 novembre 2022, qui mettait en lumière les grandes difficultés rencontrées par une autre commune ardennaise, avec une prolifération incontrôlée de chats errants, Poix-Terron ne peut que se féliciter de l'efficacité du dispositif mis en place.

Environnement et qualité de vie ... Environnement et qualité de vie ... Environnement et qualité



Retour sur un événement marquant qui a placé notre territoire sur le devant de la scène : les 12èmes rencontres nationales TEPOS « Territoire à énergie positive ».

Près de 400 personnes rassemblant des congressistes de la France entière, des élus de la Région, du Département et de la Communauté de communes des Crêtes préardennaises, des agents, des bénévoles ont pu partager un moment unique du 28 au 30 septembre 2022.

**L'objectif pour notre territoire est de couvrir nos besoins énergétiques, après les avoir réduits au maximum, par les énergies renouvelables locales avec des acteurs engagés.**

Les rencontres annuelles TEPOS constituent des temps forts, où les débats, les retours d'expériences français et internationaux, les ateliers et les visites de sites permettent d'ouvrir des perspectives de développement associées à une action territoriale sur l'énergie. Ces échanges réguliers portés par le « Réseau pour la transition énergétique » facilitent la mise en œuvre de projets aux pratiques locales vertueuses, et contribuent à construire une vision transversale et cohérente de l'énergie. La réussite de cet événement majeur, qui nécessitait une lourde organisation, n'a été possible que grâce à une collaboration étroite entre la Communauté de communes, et plusieurs municipalités du territoire, dont celle de Poix-Terron.

Les 28 et 29 septembre 2022, des visites ont été organisées sur Poix-Terron et Terron les Poix et ont été l'occasion de mettre en avant : L'Approche Environnementale de l'Urbanisme pour l'aménagement du cœur de village, avec les labellisations qui sont venues récompenser cette dynamique (Village fleuri, Commune nature, Territoire engagé pour la nature, Village étape), La Trame Verte et Bleue, la journée de la biodiversité, la zone humide, La réflexion d'un comité citoyen sur le contenu du futur "tiers lieu". L'intérêt de l'agriculture biologique ou biodynamique pour répondre aux enjeux du changement climatique et à son adaptation tout en répondant aux défis alimentaires actuels en préservant les paysages et les liens sociaux dans notre ruralité, et débats sur site avec des exploitants agricoles piéxiens (Vente directe, circuits traditionnels de commercialisation, techniques culturales, diversification).

Conférences au CFA de Poix-Terron sur l'incitation à la rénovation performante : de la formation des apprentis à la réalisation du chantier avec DOREMI et ENERCOOP NORD EST.

L'organisation des rencontres TEPOS 2023 est prévue dans les Monts du Lyonnais.



Eric Grelet, dessinateur et facilitateur graphique a suivi les rencontres TEPOS. Vous pouvez retrouver ses dessins sur [TEPOS2022.fr](http://TEPOS2022.fr)



Environnement et qualité de vie . . . Environnement et qualité de vie . . . Environnement et qualité



## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ET PREVENTION DU GASPILLAGE

Dans le cadre du Projet de Territoire de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises, la mise en place du Projet Alimentaire Territorial va permettre une meilleure autonomie du territoire en matière d'alimentation durable.

Grâce à une participation citoyenne active et avec l'appui d'un bureau d'études, 5 objectifs ont été déterminés afin de rendre une offre mieux adaptée à la demande, c'est-à-dire plus de produits locaux de qualité et accessibles à tous :

- Renforcer l'offre alimentaire locale,
- Développer une agriculture plus durable,
- Déployer les circuits courts de proximité,
- Améliorer la qualité des menus dans la restauration collective,
- Rendre une alimentation locale de qualité accessible à tous.

Pour améliorer la qualité des menus dans la restauration collective, plusieurs leviers sont possibles, dont la réduction du gaspillage alimentaire qui permet de faire des économies et ainsi introduire davantage de produits de qualité, un peu plus chers à l'achat. Deux cantines ont bénéficié cette année de cette animation, dont celle de l'école de Poix-Terron.

En Novembre/Décembre 2021, suite à la 1ère pesée des déchets (entrées, viande et légumes, fromage, dessert et pain), un plan d'actions a été construit en Mars/Avril 2022 avec l'ensemble des acteurs de la cantine : élus, enseignants, agents de cantine et prestataire (API).

Exemples d'actions engagées depuis Juin 2022 : moins de pain servi à l'avance, commande du nombre de repas retardée pour pouvoir réajuster en cas de changement, adaptation des portions selon la faim de l'élève (petite faim ou grande faim), réduire les portions des maternelles (avant c'était le même grammage de la viande pour les petits et les grands), etc ...

Grâce à la mise en place de ces actions, des 1ers résultats très encourageants ont été observés :

Première pesée : taux de perte global 46 % avec 26 Kg de gaspillage alimentaire par jour en moyenne.

Seconde pesée : taux de perte global 39 % avec 19,7 Kg de gaspillage alimentaire par jour en moyenne.

La poursuite des actions déjà engagées et la mise en place de nouvelles actions vont permettre de baisser encore le gaspillage alimentaire sur l'école de Poix-Terron. La Communauté de Communes va continuer à accompagner les agents de cantine pour y parvenir.



## TOUS AU COMPOST !

Une « Guide composteur » a été formée par VALODEA, en la personne de Madame Claudine De Koker, conseillère municipale de Poix-Terron. En 2023, une animation sera organisée pour former à la pratique du compostage des biodéchets dans le cadre de l'opération nationale baptisée « Tous au compost ! ». La précédente opération nationale s'était déroulée du 26 mars au 10 avril 2022. Les pixiennes et pixiens qui pratiquent déjà le compostage et peuvent faire profiter les néophytes de leur expérience (bonnes pratiques) sont invités à se faire connaître auprès de la mairie ou de Madame De Koker au 2B route de Touligny à Poix-Terron.

L'opération « Tous au compost ! » a lieu chaque année, afin de sensibiliser les habitants de chaque commune française aux vertus de la pratique du compostage. Elle permet d'échanger sur le fonctionnement d'un composteur, sur les déchets à jeter (ou non) dans le composteur, sur l'utilisation du compost, sur sa récolte, sur le lombricompostage... Toutes les personnes qui souhaitent s'informer sur la mise en place d'un composteur et son utilisation seront bienvenues. Pour limiter nos déchets, le compost sera obligatoire pour tous dès 2024. Pourquoi attendre ?



*Un évènement près de chez vous... Un évènement près de chez vous... Un évènement près de*

## POIX-TERRON, CAPITALE DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le samedi 15 octobre 2022, notre Commune a accueilli le **102ème congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers des Ardennes (UDSPA)**. Evènement qui a vu se réunir à Poix-Terron de nombreux représentants de nos précieux services d'incendie et de secours, dont le Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Présidente de l'UDSPA ou encore le directeur départemental des services d'incendie et de secours des Ardennes, Chef de Corps. L'assemblée générale salle de la Vence, la visite du village associatif au Pré Waguet, la prise d'armes au monument aux Morts ainsi qu'une



remise de médaille pour acte de courage et de dévouement se sont tenues en présence de nombreuses personnalités et des autorités. A cette occasion, tous les Chefs de Centre ardennais ont pu se retrouver au CFA pixien pour échanger. Le village associatif a été le théâtre d'une démonstration de désincarcération, de lutte contre les risques liés au gaz, contre les risques chimiques ou radiologiques. Il comprenait aussi des stands relatifs au sauvetage

aquatique, de présentation des tenues réglementaires conformes aux nouvelles normes, un stand dédié aux Jeunes Sapeurs-Pompiers ou encore un stand Téléthon dont les sapeurs-pompiers sont des partenaires investis. Un repas salle de la Vence, avec l'ensemble des sapeurs-pompiers présents, a permis de clôturer cette riche journée dans la convivialité. Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Poix-Terron a reçu de nombreuses félicitations pour l'organisation de l'évènement.



C'est l'occasion de mettre en lumière le CIS de Poix-Terron, et le **Capitaine Ludovic Gervaise**, sapeur-pompier volontaire depuis 31 ans et Chef de Centre depuis 7 ans, a accepté de livrer quelques chiffres et informations. Les appels aux services de secours sont centralisés au SDIS et orientés immédiatement vers le CIS géographiquement compétent. Celui de Poix-Terron couvre 29 communes en premier appel (communes pour lesquelles le centre d'appel du SDIS oriente automatiquement vers le CIS de

Poix-Terron). Environ 400 interventions annuelles sont pratiquées par notre CIS. Ces interventions représentent environ 70% de secours aux personnes, 20% d'incendies et 10% d'interventions diverses. Le secours aux personnes comprend aussi bien les accidents de la route que les secours apportés aux personnes âgées qui se multiplient avec l'augmentation du maintien à domicile (carences respiratoires...). Le CIS pixien ce sont 46 sapeurs-pompiers volontaires, et 12 au Centre avancé de Vendresse (annexe au CIS de Poix-Terron). Il est rattaché à la 3ème Compagnie du département (les Ardennes en comptent 6) et dispose d'un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV), d'un fourgon pompe tonne secours routier (FPTSR), d'un véhicule d'appui et de soutien opérationnel (VAS), d'un véhicule léger de commandement et d'un véhicule tout usage. L'effectif du CIS comporte de nombreux spécialistes formés sur des risques spécifiques. Le CIS accueille une section de jeunes sapeurs-pompiers pour un cycle de formation de quatre ans qui leur permettra de devenir sapeurs-pompiers volontaires dès l'âge de 16 ans. En 2023, le Capitaine Gervaise projette de réunir au CIS les conseils municipaux des communes rattachées au secteur d'intervention afin d'échanger des informations relatives à la sécurité, et de sensibiliser sur la disponibilité qui doit être assurée aux agents communaux qui s'engagent comme sapeurs-pompiers volontaires, afin de leur permettre de s'engager sans réticence et d'intervenir plus facilement en cas d'alerte. Il souligne l'intérêt pour les communes comme pour le CIS que des agents communaux s'engagent, tant pour leur présence quotidienne sur le territoire communal concerné que pour leur connaissance de la configuration de la commune (points de raccordement vannes pompiers...) et de ses habitants.

Pour la Sainte-Barbe, une cérémonie se déroulera le samedi 21 janvier 2023 à 18H devant la caserne (CIS) de Poix-Terron, et le public sera le bienvenu.

Rappel : pour toute demande de secours urgent, faire le 18. Des défibrillateurs automatiques externes (DEA) sont disponibles à différents endroits du village et des applications utiles peuvent être téléchargées pour localiser les défibrillateurs les plus proches ou pour se signaler comme sauveteur mobilisable en cas de détresse vitale, comme « Staying Alive ».

## LA CASERNE DE POIX-TERRON

*Ancienne caserne – Pré Waguet*



*Nouvelle caserne – Grande Rue  
(inaugurée en 1991)*

*Retour sur ... Retour sur ...*

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2022



Cette année, la cérémonie de commémoration du 11 novembre a bénéficié d'un temps clément et a attiré davantage de pixiennes et pixiens ainsi que des habitants de villages proches. La participation de nombreux jeunes pompiers a montré que les nouvelles générations s'engageaient pour l'avenir, ce que de nombreuses personnes présentes ont jugé de bon augure.

### Les bons résultats du Football Club Pixien

En septembre 2021, le FC Pixien alignait une jeune équipe SENIOR en 4ème division du championnat départemental. Ce collectif a majoritairement été formé au Club. Après une longue saison comptant 29 matchs (championnat et coupe), cette jeune formation réalisait un joli doublé. Elle terminait 1ère de sa poule, validant ainsi sa montée en 3ème division et remportait également la coupe des Ardennes Robert BONNEFILLE lors d'une superbe finale le 26 juin 2022 au stade du Petit Bois à Charleville-Mézières.

Lors de la saison 2021-2022, les U18 du club ont également terminé premier de leur championnat.

Cette année, à la trêve, l'équipe SENIOR pointe à la 2nde place du classement de 3ème division, à 2 points du 1er. L'objectif avéré est la montée en 2ème division.



## DÉPART EN RETRAITE DE MADAME GUTKNECHT

Depuis le 1er juillet 2022, **Françoise Gutknecht** est à la retraite.

Vous la connaissez tous, « la dame de la mairie » !

Après 7 ans dans le privé, en cabinet de gestion comptable, elle est arrivée à la mairie de Poix-Terron en 1987 comme secrétaire de mairie. En septembre 2003, nommée sur le grade d'attachée territoriale, elle devient directrice des services. Tout au long de sa carrière en mairie, Françoise a eu plaisir à exercer ses fonctions. Elle a mis en œuvre la politique communale menée par 5 maires aux méthodes de travail différentes, auxquels elle a su s'adapter. C'est la clé de ce métier !

Françoise a aimé la richesse intellectuelle apportée par ce travail diversifié ainsi que le contact avec les administrés, les élus et ses collègues. Les élus successifs ont pu bénéficier de son expérience pour mener à bien les politiques communales décidées au fil de ces dernières décennies. Avec les agents travaillant sous son autorité, elle s'est pleinement investie pour Poix-Terron, y compris dans les périodes difficiles, comme récemment celle de la pandémie de Covid.

Maintenant, elle profite d'une retraite bien méritée et surtout très active !



*Retour sur ... Retour sur ...*

## MÉDIATHÈQUE



La médiathèque de Poix-Terron a eu le plaisir d'accueillir l'artiste **Roberdam**, le vendredi 23 septembre, pour une représentation de son tout nouveau spectacle "**Les émotions de la planète**" qui a enchanté une soixantaine de spectateurs.

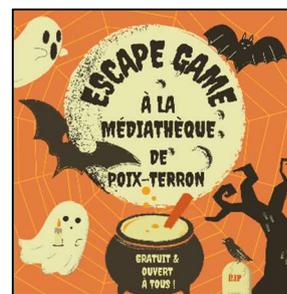
L'artiste nancéien sillonnait les Ardennes sur son vélo pour "une tournée verte". A travers ses voyages, il a appris à écouter les émotions de la planète face aux comportements des hommes qui l'habitent ... et il a aussi ramené dans ses valises quelques bons conseils d'animaux et végétaux rencontrés ici et là, pour

apprendre à vivre ensemble en harmonie dans le respect de la nature. Une étonnante fable musicale qui nous amène avec humour à réfléchir à notre impact sur la planète et à un avenir possible."

••••

La médiathèque de Poix-Terron organisait samedi 29 octobre son **escape game d'Halloween**, la malédiction des 3 sorcières, qui a rencontré un franc succès.

25 courageuses familles soit 85 personnes ont participé, pour empêcher la malédiction de s'abattre sur les habitants de Poix-Terron et récolter moult bonbons et livres dans le coffre enchanté.



## Soirée Café-Théâtre

Samedi 26 novembre, l'association Festi'Poix a organisé une soirée Café-Théâtre, dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon. Au programme, en première partie le chanteur Sam Play, suivi du spectacle « Bulles de vie » proposé par « Les Sons De Bulles », le tout accompagné d'une assiette dinatoire. La soirée a rencontré un vif succès, la Salle de la Vence a fait le plein.

## LABEL VILLAGE FLEURI

Maintien de la deuxième fleur par le jury 2022. Un groupe, ou club, « fleurissement et embellissement » du village sera constitué avec toutes les personnes intéressées. Ce groupe bénéficiera du soutien et de l'expérience de Monsieur Wilfried Zouag, agent communal. N'hésitez pas à contacter Madame Coralie Colinet au 06 62 34 65 85.



## MARCHÉ D'HALLOWEEN

Le marché d'Halloween a rencontré un franc succès avec ses 24 exposants. Il s'est déroulé le mercredi 26 octobre sous un beau soleil. A renouveler !



On fait le point sur ... On fait le point sur ... On fait le point sur ... On fait le point sur

## POINT SUR LE BEGUINAGE



Ce projet, dont le maître d'ouvrage est la Communauté de communes des Crêtes préardennaises, et qui avait reçu le label Eco-quartier 2021, permet de répondre à une forte demande de logements tout en permettant d'aménager une « dent creuse » dans le village. Des défaillances d'entreprises sur les délais d'exécution sont en cours de résolution, mais ont entraîné des retards du chantier.

## PIX'IN & TIERS-LIEU

Quelques chiffres de fréquentation :

1 347 personnes sont venues au tiers-lieu depuis le début de l'année 2022.

- 642 accompagnements à la maîtrise du numérique,
- 231 aides aux devoirs,
- 266 participations à des ateliers manuels et DIY (« Do It Yourself » : « Faites le vous-même »)
- 71 accueils en périscolaire.



Le comité citoyen et La Locomotive :

Jusqu'à 29 habitants du territoire se sont retrouvés lors de six réunions organisées en 2022 pour réfléchir ensemble à l'aménagement et aux activités qui seront proposées à la Locomotive, le futur tiers-lieu de Poix-Terron dont l'ouverture est prévue à la rentrée de septembre 2024.

L'ancienne halle de marchandises SNCF de la commune devrait accueillir notamment une grande zone d'accueil ouverte à tous, un bistro associatif, un grand atelier de fabrication, une salle de réunion / formation modulable et un musée numérique.

À l'extérieur, on y trouvera notamment des équipements sportifs, de loisirs et de détente pour toute la famille.

Vous souhaitez vous investir dans le projet, rejoindre le comité citoyen et participer à la création de ce futur lieu moteur du territoire à destination de toutes les associations et habitants ? Une dernière réunion aura lieu en 2022, courant décembre, faites-le savoir à l'équipe PIX'in, vous serez accueillis avec grand plaisir !

## MOBILITÉ REZO-POUCE

La communauté de communes des Crêtes Préardennaises en partenariat avec la commune de Poix-Terron met en place le service **Rezo Pouce** sur le territoire. **Rezo Pouce** est un dispositif situé entre le covoiturage et l'autostop, il s'agit d'un réseau solidaire pour partager les trajets du quotidien entre voisin.es.

Ce service permet de proposer aux habitants des Crêtes Préardennaises une complémentarité aux moyens de transport existant déjà sur le territoire, de lutter contre l'autosolisme, d'apporter une solution aux personnes qui ne sont pas ou plus mobiles et de préserver l'environnement. Grâce à des panneaux « **Arrêts sur le Pouce** » identifiés sur la commune et à l'application, vous pourrez facilement vous retrouver et partager vos trajets. Cinq points de prise en charge seront implantés sur la commune de Poix-Terron. Rezo Pouce devrait voir le jour au cours de l'année 2023.

Vous pouvez déjà vous inscrire sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr) ou sur l'application RezoMobicoop.

## REZOPOUCE



*On fait le point sur ... On fait le point sur ... On fait le point sur ... On fait le point sur*

## ECLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelques années déjà, l'éclairage public nocturne est remis en question dans de nombreuses communes pour les nuisances qu'il provoque. On parle à présent de « pollution lumineuse » et d'une dérive de sur-éclairage en France. Cette pollution lumineuse impacte la faune et la flore, la santé humaine, les ressources énergétiques, le budget de la Commune, ainsi que l'astronomie et l'observation des étoiles.

Pour ces nombreuses raisons, à l'instar de nombreuses autres communes ardennaises, **la municipalité de Poix-Terron a voté en faveur de l'extinction de l'éclairage public nocturne entre 23H et 5H30 la semaine et entre 1H et 5H30 le samedi à compter du 9 janvier 2023**. L'équipement permettant d'automatiser ces nouveaux horaires d'éclairage et d'extinction par programmation sera mis en place par la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (FDEA). Au vu des nombreuses communes à équiper dans le département, l'effectivité sur Poix-Terron pourrait subir un décalage sur la date prévue par le Conseil municipal.

Concernant la sécurité, il est utile de préciser que dans les Ardennes, les communes qui sont passées à l'extinction de l'éclairage public la nuit ont des retours plutôt positifs. Elles constatent souvent l'arrêt des rassemblements sociaux à vocation agressive, des rassemblements à destination destructrice des biens mobiliers de la commune et du tapage nocturne. Et selon les chiffres disponibles de l'Observatoire national de la délinquance et des ripostes pénales (ONDRP), près de 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour.

Par ailleurs, un petit guide (argumentaire et réglementation) à destination des collectivités, réalisé par le collectif « Les hallos gênent », est disponible en mairie, à la demande, pour celles et ceux qui veulent en savoir davantage sur les solutions pour préserver la nuit, la santé, la biodiversité et sur les économies d'énergie réalisables par la commune.



## DOCUMENT COMMUNAL D'INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

La commune de Poix-Terron vient de signer une convention avec l'ADRASEC 08 (Sécurité Civile) pour l'établissement d'un Plan de Sauvegarde Communal. Cette convention permet à la commune de disposer d'un réseau de radiocommunication communal de coordination et de crises, d'un poste de commandement communal adapté à la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde et d'un soutien technico-opérationnel dans le domaine des radiocommunications, notamment en situation de crise.

**Le Plan Communal de Sauvegarde** est destiné à définir l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Il intègre et complète les documents d'information élaborés au titre des actions de prévention, et complète les plans ORSEC de protection générale des populations. Le conseiller municipal chargé des questions de sécurité est Monsieur Dominique Léger.



*Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ... Travaux ...*

## LES TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE EN 2022

- Des toilettes publiques ont été mises en place au Pré ç, opérationnelles depuis le 26 août 2022, elles sont un atout pour la demande de renouvellement du label « Village-étape » effectuée en 2022 (décision de renouvellement en 2023, terme de la précédente labellisation).
- Remplacement des chaudières des bâtiments communaux situés 1 place de la Halle, 3 Grande Rue, 43 Grande Rue et 2 route de Montigny.
- Travaux de réfection de la voirie route de Villers-sur-le-Mont et au croisement La Horgne-Singly.
- Mise aux normes du parafoudre sur l'église.
- Acquisition de la halle de la marchandises SNCF pour le futur Tiers-Lieu.



## TRAVAUX EN COURS OU A VENIR

- La mise en place de ralentisseurs prévue à Terron-les-Poix est retardée par de nombreux problèmes de réglementation et la mairie reste en relation avec le Département pour dégager une solution technique qui puisse satisfaire les riverains et les usagers de la route, tout en restant dans le cadre de l'enveloppe financière votée.
- Renforcement de la capacité électrique route de Terron, avec la FDEA, rendu nécessaire par de nouvelles constructions d'habitation.
- Remise en état de fonctionnement de la sirène d'alerte positionnée sur le toit de la Mairie.
- Projet d'acquisition d'une parcelle jouxtant l'église afin de procéder à des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, et pour faciliter l'entretien du cimetière sans produit phytosanitaire.
- Remplacement des menuiseries extérieures de la mairie.
- Réfection de la toiture de la médiathèque.
- Début des travaux du Tiers-Lieu La Locomotive.



### Pour les particuliers :

#### PROPRIETAIRES DE BATIMENTS DEGRADES

Une aide exceptionnelle mise en place par le Conseil Régional, à destination des propriétaires de bâtiments méritant d'être rasés peut être demandée : 80% de subvention pour les travaux permettant de raser la ruine, de remettre en état le sol pour un futur usage et, le cas échéant, de consolider le pignon du bâti mitoyen mis à nu.

Contact : ophelie.alexandre@grandest.fr ou par téléphone 06 76 33 41 04.

À venir ... À venir

## Marché de Noël

Un marché de Noël au lieu **Mercredi 21 décembre de 14h à 19h** Place de la Mairie. Artisans, associations et commerçants vous proposeront cadeaux et victuailles pour les fêtes. Sans oublier la présence du Père Noël !



## Noël à PIX'in

Ouvert depuis septembre 2021, PIX'in est la préfiguration du tiers-lieu de Poix-Terron porté par l'association Familles Rurales du territoire. Spécialiste du numérique, de l'accompagnement à la scolarité, du lien social et du DIY, le tiers-lieu propose de très nombreuses activités, à destination des petits et des grands, tout au long de l'année.

Pour les fêtes de fin d'année, l'équipe vous propose de venir **fabriquer vous-même vos cadeaux de Noël** pour vous, ou vos proches. **Un mug** : 5€ pour une durée de 30 minutes, ou encore **un puzzle** : 10€ pour une durée de 1 heure. À l'aide de matériel de sublimation, vous personnaliserez un mug ou un puzzle (20x30cm, 70 pièces) avec une photographie, un texte ou un visuel de votre choix.

**Une broderie** : entre 5 & 20€ suivant le format pour une durée de 30 minutes à 2 heures.

Apportez un t-shirt ou un vêtement (peu épais et à plat), une serviette ou autre tissu en coton et personnalisez-le à l'aide de notre brodeuse numérique via un des nombreux motifs déjà intégrés dans la brodeuse numérique, en y intégrant un texte ou, en transformant un visuel de votre choix via un ordinateur ou une tablette.

Création d'**un casse-tête cache mot doux** : 5€ pour une durée de 15 minutes. Créés à l'aide d'une imprimante 3D, ces casses têtes, qui permettent d'y cacher un mot doux, n'ont plus qu'à être peints ou coloriés.

L'équipe du tiers-lieu sera là pour vous accompagner à la création de ces cadeaux tous les samedis de décembre de 13h à 18h & du mardi 20 au samedi 24 décembre 2022 de 10h à 18h.

Marie, Servane, Rémy & Thibault

2 bis route Montigny 08430 Poix-Terron (au carrefour du Centre d'Incendie et de Secours)

Tel : 03 24 26 24 83

[Pixin.ardennes@famillesrurales.org](mailto:Pixin.ardennes@famillesrurales.org)

## ESCAPE GAME à la Médiathèque

Le prochain escape game se prépare pour la période des fêtes, **le samedi 17 décembre de 14h à 18h**. Ouverture des inscriptions à partir du 1er décembre, tenez-vous prêts les places sont limitées !  
Contact : [mediathequepoixterror@orange.fr](mailto:mediathequepoixterror@orange.fr)



## REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens est prévu le **vendredi 27 janvier 2023** à midi avec animation musicale (à compter de 65 ans) à la Salle de la Vence.

## Vœux du Maire

Les traditionnels Vœux du Maire auront lieu le **dimanche 15 janvier 2023** à 11h à la Salle de la Vence.

## DISPARITIONS

Acteur majeur de la vie publique locale jusqu'en 2014, **Monsieur René Chevalier** est décédé le 14 avril 2022. Monsieur Chevalier a été notamment Conseiller Général, Président de la Communauté de communes des Crêtes préardennaises et Maire de Poix-Terron. Par les actions exercées dans le cadre de ses différents mandats et de son activité professionnelle de vétérinaire, il restera présent dans la mémoire de nombreuses pixiennes et de nombreux pixiens.

Le doyen du village, **Monsieur Robert Masse**, est décédé le 10 septembre 2022. La Mairie de Poix-Terron avait célébré ses cent ans autour d'un moment convivial (en comité restreint et dans le respect des normes sanitaires, Covid oblige) le 27 avril 2020. Monsieur Masse, originaire de l'Aisne, s'était installé au lieu-dit La Crête Mouton en 1950, avec son épouse Angèle et leurs enfants. Il vivait de l'élevage, jusqu'en 1972 où il est embauché à la papèterie de Poix-Terron jusqu'à sa retraite.

Toutes nos pensées à leurs familles.

### BRUITS DE VOISINAGE

*Extrait de l'arrêté préfectoral n°108/2009 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Ardennes :*

- « Bruits dans les propriétés privées :  
...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
  - Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
  - Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00 »

### Déjections canines :

Un effort est demandé aux propriétaires de chiens !

TANT QUE VOTRE CHIEN N'EST PAS CAPABLE D'EN FAIRE AUTANT...



.. À VOUS DE RAMASSER !

### Vos démarches

- **Demande de copie d'acte d'état-civil** : en mairie ou par mail avec justificatif d'identité.
- **Demande d'autorisation d'urbanisme** : formulaires sur [service-public.fr](http://service-public.fr), 1 exemplaire à déposer en mairie ou par mail.
- **Carte d'identité/Passeport** : 15 communes dans les Ardennes détiennent un dispositif de recueil pour les demandes de CNI et de passeport (sur rendez-vous) : Attigny, Bogny-sur-Meuse, Carignan, Chateau-Porcien, Charleville-Mézières (3 sites), Givet, Juniville, Nouzonville, Rehel, Revin, Sedan, Signy-l'Abbaye, Signy-le-Petit, Vouziers, Vrigne-aux Bois
- **Recensement citoyen** : dès 16 ans, se faire recenser en mairie avec livret de famille des parents, justificatif de domicile et carte d'identité.
- **Eau** : pour les propriétaires : demande de raccordement et contrat de fourniture d'eau en mairie.
- **Ordures ménagères** : nouvel habitant, déménagement, modification du nombre de personnes au foyer : informer la mairie.

Mairie de Poix-Terron : **contacts et infos** : 03.24.35.60.18 [mairie.poix.terron@wanadoo.fr](mailto:mairie.poix.terron@wanadoo.fr) et [www.poix-terron.fr](http://www.poix-terron.fr)

#### Horaires d'ouverture au Public :

**Lundi – Jeudi – Vendredi : de 9h00 à 12h00**  
**Mardi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30**

**Rédacteur en chef** : Jean-Marie Oudart

**Commission communication** : Emmanuel Baudart, Pierre Gaucher, Aurélien Henon, Sabrina Copit, Coralie Colinet, Claudine De Koker.